

# Le préfet de Seine-Saint-Denis répond à notre lettre concernant le parking Abrioux

Décembre 2018

Le préfet de Seine-Saint Denis semble avoir été sensible à notre lettre du 12 octobre exposant tous les dangers présentés par le projet de parking Abrioux (**risque de dissolution du gypse, proximité de la nappe phréatique, intense circulation de scolaires, inadaptation du réseau viaire, abattage de tilleuls centenaires**) et les manquements aux règles démocratiques qui entachent ce projet (absence de consultation des habitants, opacité complète du projet).

**Il est demandé au Maire de répondre enfin à toutes nos demandes d'information, incessantes depuis deux ans.**

Par courtoisie, nous avons laissé un délai à la municipalité pour répondre à cette demande.

**Mais à ce jour rien n'est venu.**

  
PRÉFECTURE  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT  
DCPPAT/ENV/GS/18-11-86  
Aude GENEVIEVE SASSI  
Geneviève SASSI  
Tél. : 01 41 69 64 76  
Fax : 01 41 69 64 48  
Méf : geneviève.sassi@seine-saint-denis.gouv.fr

Bobigny, le 23 NOV. 2018

Le préfet de la Seine-Saint-Denis  
à  
Monsieur le maire d'Aulnay-sous-Bois  
Hôtel de Ville  
Service foncier  
À l'attention de Monsieur Le Bohec  
16, boulevard Félix Faure  
93600 Aulnay-sous-Bois

Objet : Demande d'information formulée par l'association AULNAY ENVIRONNEMENT concernant les travaux de rénovation en lieu et place d'un parking aérien sur la commune d'Aulnay-sous-Bois

Par lettre du 2 octobre 2018, j'ai été saisi par l'association AULNAY ENVIRONNEMENT, dans le cadre d'un projet de parking souterrain situé à la place Abrioux, à Aulnay-sous-Bois.

Je vous saurais gré de bien vouloir répondre à ce courrier pour les sujets relevant de votre compétence.

Je vous informe avoir saisi les services de l'État compétents pour répondre aux demandes de l'association.

Le préfet,  
Pour le préfet et par délégation  
l'adjoint à la cheffe du bureau de l'environnement  
Bengali GASSAMA

1 esplanade Jean MOULIN-93007 BOBIGNY Codepost : 01 41 69 60 60 - Fax : 01 48 30 22 88  
Courriel : [prefet@seine-saint-denis.gouv.fr](mailto:prefet@seine-saint-denis.gouv.fr)  
Horaires d'ouverture : 8h30 à 16h00 - <http://www.seine-saint-denis.gouv.fr>

Coïncidence : nous venons de recevoir une invitation à assister à une réunion d'information organisée par le groupe Bouygues qui a remporté l'appel d'offre,

**lundi 10 décembre 2018, à 19h30, salle Averino.**

Il va de soi que cette réunion ne saurait faire office de réponse de la municipalité à la demande du Préfet. En effet, nos demandes d'explication qui portaient, au stade du projet, sur le respect du patrimoine et la prise en compte d'une solution alternative, puis une fois les travaux achevés, sur la mise en péril de la sécurité des personnes et des biens, ne relèvent pas de la compétence de l'entreprise, mais du seul Maire.

**Nous attendons donc que la municipalité donne les réponses que nous attendons légitimement, dans un esprit conforme à une vie démocratique communale normale.**